

Domaine Santé MScSa

Orientation : Physiothérapie

INGÉNIERIE SANTÉ, GESTION DE PROJET ET LEADERSHIP COLLABORATIF

1. Caractéristiques du module

Code : S.SA.370.PHINSA.F.23 **Degré d'études** : Bachelor Master
Année académique : 2023-2024 **Année d'études** : 1^{er} 2^e 3^e **Crédits ECTS** : 5 ECTS
Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
Catégorie : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire
Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé
Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps
Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais
Temps de cours : 30 h. **Temps de travail personnel individuel** : 120 h.
Lieu de cours : Haute école de santé Vaud

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

Bm3 : Préparer des informations complexes sur divers sujets et les communiquer vers l'extérieur en tenant compte de leurs destinataires.

Cm2 : Adopter un rôle actif et novateur dans le développement d'approches interdisciplinaires.

Dm4 : Être capable d'assurer la gestion et la direction techniques d'une unité de manière professionnelle en faisant preuve de leadership et mettent en œuvre des concepts novateurs dans le domaine de la physiothérapie.

Gm1 : Être capable d'analyser les problèmes de la pratique clinique, de les évaluer intégralement et de manière critique afin de proposer des solutions ciblées qui répondent aux besoins et attentes de la société.

Objectifs généraux du module

- Intégrer dans la pratique physiothérapeutique les concepts d'entrepreneuriat.
- Explorer le domaine de l'ingénierie et sa culture.
- Explorer les synergies entre les acteurs de la réadaptation et de l'industrie (ingénierie et gestion).
- Contribuer au développement de solutions innovantes répondant aux besoins des acteurs de la réadaptation.
- Évaluer / Critiquer / développer un projet de partenariat entre les acteurs de la réadaptation et de l'industrie (ingénierie ou gestion)
- Développer la pensée critique et des compétences d'analyse et d'évaluation au travers de la conception d'un projet Ra&D en ingénierie-santé (concevoir un projet Ra&D dans le domaine des technologies appliquées à la réadaptation)
- Exploiter la diversité des rôles dans l'optique d'un travail d'équipe efficace en appliquant les techniques de communication dans un contexte de pratique inter-domaine

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Introduction à l'ingénierie en santé
- Dimension entrepreneuriale d'un projet
- Introduction aux big data
- Introduction à l'analyse du mouvement, mesures cliniques en laboratoire, démo participative en laboratoire
- Applications mobiles dans le domaine de la santé
- Impact et implication sociales des nouvelles technologies
- Dispositifs médicaux et conception de serious games
- Développement de dispositifs d'analyse du mouvement et mesures en situations réelles

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours, ateliers et séminaires

Démonstration participatives et visites de laboratoires

Travail personnel autonome de conception, documentation, rédaction et présentation

Exigences de fréquentation

Cours obligatoire, en cas d'absence de plus de 20 %, un travail individuel supplémentaire est demandé.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités de validation

L'évaluation du module est composée de deux modalités :

- la présentation d'un dossier de projet écrit (1/2 de la note finale)
- la présentation orale du projet (1/2 de la note finale)

La note du module est la moyenne des deux notes obtenues.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note égale ou supérieure à 4. Les évaluations sont notées de 6 (meilleure note) à 1. Les notes partielles sont attribuées au dixième, la note finale du module est attribuée au ½ point.

Le projet est réalisé en groupes de 3 à 4, dans la mesure du possible.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note supérieure ou égale à 3.5 et inférieure à 4.

Modalités de la remédiation :

En cas d'échec, un travail complémentaire sera demandé en fonction des insuffisances. Les modalités et la date de reddition seront précisées au moment de la décision de remédiation.

Si la remédiation est réussie, la note de 4 est attribuée au module. En cas d'échec à la remédiation, le module doit être répété.

Répétition

En cas de note inférieure à 3.5 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

7. Bibliographie principale

Une liste des références bibliographiques sera transmise aux participants selon les instructions des enseignants

8. Responsable du module et enseignant-es

Responsable : Claude Pichonnaz

Enseignant-es : Kamiar Aminian et coll. ; Fabien Dutoit ; Adrien Fauquex ; Julien Favre et coll. ; Jocelyne Majo ; Nicolas Perret ; Claude Pichonnaz ; Laura Raileanu ; Abraham Rubinstein

01.07.2023 / CP

Validation : 16.07.2023 / LSA